

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

11 OCTOBRE 1962

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

5^e ANNÉE N° 94

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

<i>La situation économique de la Communauté</i>	2393/62
<i>I — La situation d'ensemble</i>	2393/62
<i>II — La situation dans les pays de la Communauté.</i>	2395/62
<i>III — Les perspectives d'évolution de la production industrielle au cours du quatrième trimestre de 1962.</i>	2398/62

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

<i>Programmes prévisionnels pour le quatrième trimestre de 1962</i>	2404/62
<i>I — Programme prévisionnel « charbon »</i>	2404/62
<i>II — Programme prévisionnel « sidérurgie »</i>	2408/62

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ

Conformément à la répartition des tâches, intervenue entre les trois exécutifs européens, la Commission économique européenne a la charge des études de conjoncture. Des fonctionnaires compétents des autres exécutifs européens y participent.

La Commission de la C.E.E. publie sous forme de brochure, au début de chaque trimestre, une analyse conjoncturelle (voir pour ce trimestre : *La situation économique de la Communauté*).

Un résumé de cette analyse conjoncturelle est publié au *Journal officiel des Communautés européennes* comme introduction aux programmes prévisionnels périodiques établis selon les règles en vigueur dans la Communauté européenne du charbon et de l'acier et qui sont présentés dans le même numéro du Journal officiel.

I — LA SITUATION D'ENSEMBLE

L'activité économique dans la Communauté a été caractérisée, au deuxième trimestre et aussi, pour autant qu'il soit possible d'en juger dès maintenant, au cours des mois d'été, par une croissance relativement modérée. A cet égard, l'évolution de la demande a été de plus en plus déterminante, bien que des facteurs physiques aient continué, dans quelques pays et dans certaines branches, de limiter l'expansion.

La demande globale a poursuivi sa progression, mais sans doute à un rythme quelque peu ralenti. En ce qui concerne les exportations de marchandises à destination des pays tiers, la reprise observée au premier trimestre a été suivie, à partir du mois de mai, par une phase de relative stabilité. En effet, les exportations du deuxième trimestre n'ont dépassé que d'environ 1 %, en valeur, celles qui avaient été enregistrées à pareille époque de l'an

dernier. En outre, la tendance au fléchissement du taux de croissance de la formation brute de capital fixe s'est nettement accentuée. Les investissements sous forme de constructions se sont pourtant développés assez vigoureusement au second trimestre, après le retard que des conditions climatiques particulièrement défavorables avaient provoqué au début de l'année. La formation de stocks, enfin, n'a guère donné d'impulsion à la demande globale. En revanche, les dépenses de consommation privée ont encore progressé un peu plus vite qu'au cours des premiers mois de l'année, ce qui s'explique surtout par les répercussions de fortes augmentations de salaires. Sans doute, l'expansion de la consommation, en termes réels, a-t-elle été freinée en raison des hausses de prix; elle reste cependant au moins égale à la progression observée au premier trimestre. De même, dans la plupart des pays membres, les dépenses de consommation des administrations ont nettement augmenté.

La lente croissance de la production industrielle de la Communauté s'est poursuivie. L'indice désaisonnalisé de l'Office statistique des Communautés européennes a progressé de 1 % par rapport au premier trimestre. Le niveau du second trimestre de 1961 a été dépassé d'environ 6 %. L'expansion semble avoir été un peu plus rapide dans le secteur des services.

Dans quelques pays membres et dans certaines branches, le développement de la production a encore été entravé, il est vrai, par la pénurie de main-d'œuvre. Mais ce facteur semble avoir perdu quelque peu de son importance. Cette remarque s'applique en particulier à d'importantes branches de l'industrie des biens d'investissement : le fléchissement du degré d'utilisation des capacités de production y est plutôt imputable au ralentissement de la demande, alors que l'extension de la capacité de production se poursuit.

Dans l'ensemble, les effectifs occupés se sont encore légèrement accrus, et le chômage a de nouveau diminué. Mais l'augmentation de l'emploi est restée assez faible dans l'industrie et son incidence a été compensée dans une très large mesure par des réductions de la durée du travail. La productivité horaire du travail a cependant de nouveau marqué des progrès un peu plus rapides. Par rapport au deuxième trimestre de 1961, l'accroissement de la production industrielle semble presque entièrement imputable à l'augmentation de la production par heure de travail.

Le chiffre des importations en provenance de pays tiers a été assez élevé, ce qui s'explique en partie par des facteurs exceptionnels, tels que des achats accrus de produits alimentaires. Les importations du second trimestre de 1961 ont été dépassées d'environ 8 % en valeur. La balance commerciale

s'est soldée par un déficit de près de 500 millions de dollars au lieu de 169 millions de dollars au second trimestre de 1961. La balance globale des paiements — comme d'ailleurs la balance des paiements courants — semble néanmoins avoir été excédentaire, bien que son solde positif ait été sensiblement moindre qu'à pareille époque de l'an dernier.

La hausse des prix s'est poursuivie jusqu'en juillet et s'est même accélérée, mais cette évolution s'explique surtout par l'enchérissement de certaines denrées alimentaires provoqué par les conditions climatiques défavorables; depuis le mois de juillet des hausses de prix sont cependant intervenues. Abstraction faite de ces variations exceptionnelles, l'augmentation des prix des services et des produits manufacturés a continué. Pour ces derniers cependant, le rythme d'accroissement paraît s'être légèrement ralenti.

Les perspectives pour les derniers mois de l'année indiquent que les tendances générales de la conjoncture ne se modifieront pas sensiblement. Il n'y a dès lors pas lieu de corriger les prévisions établies au début de l'année en ce qui concerne les résultats d'ensemble pour 1962 comportant une augmentation de 4,5 à 5 % du produit national brut à prix constants ainsi qu'un accroissement de 5,5 % de la production industrielle.

L'étude des tendances d'évolution prévisibles pour 1963 — dans l'immédiat il s'agit principalement de perspectives pour le premier semestre — montre que l'expansion dans la Communauté continuera à perdre de son élan. Il semble que, d'une part, le ralentissement de l'expansion dans la plupart des pays tiers industrialisés, surtout aux États-Unis, et l'accroissement probablement très faible de la demande émanant des pays en voie de développement soient de nature à maintenir l'accroissement des exportations de la Communauté dans des limites assez étroites. D'autre part, le développement des investissements dans la Communauté se ralentira encore. L'effet de cet affaiblissement de l'expansion sur la demande globale ne sera sans doute pas entièrement compensé par la croissance encore rapide attendue dans le domaine de la consommation privée. Enfin, la progression des revenus et de la consommation n'échappera pas non plus tout à fait à l'incidence du ralentissement de la croissance des exportations et surtout des investissements.

Étant donné ces perspectives, le délicat problème qui se pose sur le plan de la politique conjoncturelle est surtout d'éviter un affaiblissement trop prononcé des investissements et, par suite, de l'expansion économique générale, et de combattre simultanément les tendances à la hausse des prix, qui, tout en étant plus faibles que par le passé, semblent néanmoins devoir persister assez longtemps en 1963.

II — LA SITUATION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

1. — République fédérale d'Allemagne

L'expansion économique s'est poursuivie au second trimestre et, pour autant que l'on puisse déjà en juger, durant les mois d'été. Elle n'a cependant guère reçu d'impulsions particulières de la demande étrangère. Les dépenses d'investissements privés ont encore accusé une sensible augmentation, moins rapide toutefois qu'au premier trimestre. La demande des administrations s'est fortement développée. La consommation privée a notablement progressé, grâce surtout à la croissance toujours vigoureuse des revenus salariaux.

En dépit de vives tensions sur le marché du travail, la production et l'emploi ont de nouveau augmenté. La production industrielle a dépassé d'environ 5 %, au deuxième trimestre, le niveau qu'elle atteignait un an plus tôt. De plus, les importations se sont fortement accrues; les excédents de la balance des paiements courants se sont encore réduits.

Les tendances à la hausse des prix se sont poursuivies. Elle a été stimulée principalement par la raréfaction de l'offre de certains produits agricoles, en raison des conditions climatiques défavorables, mais également par les efforts déployés par les entreprises pour répercuter sur les prix, tout au moins en partie, l'augmentation des coûts salariaux.

Pour la fin de l'année et le premier semestre de 1963, on peut escompter, dans l'ensemble, une poursuite de l'expansion. Les exportations devraient marquer une légère croissance conjoncturelle. La progression des investissements d'équipement se ralentira encore quelque peu. Il semble, en effet, qu'une certaine réserve se manifeste en ce qui concerne les nouveaux projets d'investissements. Toutefois, dans le domaine de la construction, la demande excède de beaucoup les capacités actuelles, de telle sorte qu'un relâchement des tensions sur le marché n'est pas à prévoir pour le moment. Tandis que la consommation des administrations poursuivra sa forte expansion, la croissance des dépenses de consommation privée pourrait légèrement s'affaiblir.

Il semble que la production doive continuer de progresser. Les importations s'accroîtront encore, bien qu'à un rythme sensiblement ralenti. La hausse des prix devrait perdre de sa vigueur.

Au total, le produit national brut devrait, en 1962, augmenter de quelque 4 % en volume. Étant donné les perspectives actuelles, en ce qui concerne notamment les exportations, les investissements des entreprises et les possibilités d'accroissement de l'emploi, il faut plutôt s'attendre à une légère réduction du taux de croissance pour l'année 1963.

2. — France

La croissance économique s'est maintenue au printemps et certainement aussi pendant les mois d'été. Sans doute, en raison de la forte contraction des débouchés dans la zone franc, n'a-t-elle plus reçu d'impulsion de la demande extérieure globale, mais la tendance de la demande intérieure est restée très nettement orientée vers l'expansion. Les investissements ont continué de progresser. L'augmentation la plus sensible semble toutefois avoir été enregistrée par la consommation privée; en effet, l'accentuation de la hausse des salaires et les progrès de l'emploi se sont traduits par une majoration notable des revenus des ménages.

La production agricole n'a pas été particulièrement favorisée par les conditions climatiques. La production industrielle, en revanche, a sensiblement progressé, dépassant de 7,4 % son niveau du second trimestre de 1961. Il a été fait appel dans une plus large mesure aux importations pour compléter l'offre intérieure. La hausse des prix s'est poursuivie; en juillet, les prix à la consommation dépassaient respectivement de 1,5 % et de

plus de 6 % les niveaux observés en mars 1962 et en juillet 1961.

L'évolution de la balance des paiements est restée caractérisée par de forts excédents. Au cours des sept premiers mois de l'année, les avoirs nets en devises des institutions monétaires officielles se sont accrus d'environ 386 millions de dollars, bien que, au cours de la même période, les remboursements, le plus souvent anticipés, effectués au titre de la dette extérieure aient atteint 580 millions de dollars environ.

L'évolution relativement favorable de la conjoncture devrait se poursuivre au cours des derniers mois de 1962 et jusqu'en 1963, le dynamisme de l'expansion devant, comme auparavant, être essentiellement soutenu par la demande intérieure. En effet, les perspectives d'exportations ne paraissent pas très satisfaisantes, en raison à la fois de l'instabilité de la situation en Algérie et des incertitudes concernant la croissance écono-

mique dans certains pays tiers; par contre, il existe encore suffisamment de stimulants pour que soient réalisés une nouvelle augmentation des investissements et surtout le maintien d'une forte progression de la consommation privée. Aussi, selon toute probabilité, ne devrait-il pas s'avérer nécessaire de stimuler la demande globale, dans un proche avenir, par des mesures spécifiques. Certes, à plus

longue échéance, l'intégration des rapatriés d'Algérie dans le processus économique pourrait placer la politique conjoncturelle en face de tâches nouvelles. Pour l'instant toutefois, le problème le plus urgent semble être celui de la stabilisation des prix, à laquelle devrait contribuer l'orientation vers une politique nationale des revenus, inaugurée avec le « rendez-vous de septembre ».

3. — Italie

L'affaiblissement de la croissance économique s'est poursuivi au printemps; les pertes de production causées par des grèves y ont toutefois contribué. Tandis que la demande étrangère de biens et services a progressé à un rythme plutôt ralenti et que l'évolution des investissements s'est montrée hésitante, il paraît bien que la consommation privée ait de nouveau nettement stimulé l'expansion. La hausse rapide des salaires a persisté.

La production industrielle, abstraction faite des variations saisonnières, n'a presque plus augmenté, en raison surtout des grèves déjà mentionnées. Elle a néanmoins encore dépassé de près de 10 %, au deuxième trimestre, son niveau de la période correspondante de l'année précédente; au premier trimestre, l'augmentation avait atteint 12 %.

La hausse des prix s'est nettement poursuivie au deuxième trimestre, mais elle est principalement imputable à un nouvel enchérissement des produits alimentaires. Par rapport à la période correspondante de l'année précédente, les prix du commerce de gros ont augmenté de 3,3 % en juin, et l'indice des prix à la consommation de 4,7 %. Sur la base de l'échelle mobile des salaires, les indemnités de vie chère ont été l'objet de fortes augmentations le 1^{er} mai et le 1^{er} août. Étant donné que depuis peu les perspectives de récoltes sont devenues considérablement moins favorables, il n'est peut-être plus permis d'escompter une sensible atténuation des tendances à la hausse des prix vers la fin de l'année.

Malgré l'amélioration, habituelle en cette saison, de la balance des paiements courants (sur la base des règlements), les réserves d'or et de devises des institutions monétaires officielles, ont encore diminué de 40 millions de dollars au second trimestre, par suite de certaines sorties de capitaux. Mais elles auraient de nouveau accusé une sensible augmentation en juillet si des paiements exceptionnels n'avaient été effectués.

L'expansion devrait se poursuivre, à son rythme ralenti, jusqu'à la fin de 1962; toutefois, en raison surtout de la rapide expansion enregistrée au dernier trimestre de 1961, il semble bien que le produit national brut augmentera de quelque 6 % et la production industrielle de 9 %.

Les perspectives d'évolution pour l'année prochaine sont toujours à l'expansion. Outre les impulsions qui continuent de lui être imprimées par la consommation privée et la demande étrangère, l'expansion devrait être vigoureusement soutenue par les investissements publics. Dans ces conditions, et bien que la propension à investir paraisse pour l'instant marquer un léger fléchissement, les investissements privés pourraient à nouveau se développer un peu plus rapidement. Ceci implique toutefois une politique souple de crédit et de finances publiques, les marges d'auto-financement accusant un certain rétrécissement. De nouvelles mesures tendant à favoriser les importations peuvent, tout comme la réduction supplémentaire des droits de douane qui vient d'être effectuée, contribuer au maintien de la stabilité du niveau des prix.

4. — Pays-Bas

L'activité économique aux Pays-Bas n'a été caractérisée au cours des derniers mois que par une expansion relativement lente, qui semble toutefois s'être légèrement accélérée depuis le mois de juin.

Les exportations ont encore augmenté, mais à un rythme moins rapide qu'au premier trimestre. Le développement des investissements s'est sans doute poursuivi bien que, dans ce secteur, une tendance au ralentissement soit également apparue. La progression de la formation brute de capital fixe plus marquée au second trimestre (par rapport

à la période correspondante de l'année précédente) que celle enregistrée au premier trimestre, est due essentiellement aux résultats plus favorables obtenus dans le secteur de la construction, l'activité ayant été assez fortement entravée au premier trimestre par des conditions météorologiques particulièrement défavorables. Par contre, le développement modéré de la consommation privée au premier trimestre a fait place à une certaine reprise, principalement favorisée par l'expansion des revenus résultant de l'augmentation plus rapide de la masse salariale.

Le développement de l'offre s'est ralenti au deuxième trimestre. La production industrielle n'a guère marqué de progression conjoncturelle. A partir de juin, toutefois, une légère accélération de la croissance est réapparue. Au deuxième trimestre les importations ont même accusé, dans l'ensemble, un certain fléchissement, bien que le taux d'accroissement des achats de produits finis, notamment de biens de consommation soit demeuré très important. Une reprise s'est également manifestée dans les importations à partir de juillet.

Le niveau des prix à la consommation a augmenté sensiblement en raison du net enchérissement momentané de certains produits agricoles d'origine végétale : de fin mars à fin juin l'indice des prix à la consommation a progressé de 1,6 %. En juillet cette hausse exceptionnelle a été résorbée de sorte que l'indice est revenu à son niveau de mars. L'augmentation par rapport à juillet 1961 était ainsi de 2,5 % du fait surtout de l'enchérissement persistant des services. La balance commerciale s'est quelque peu améliorée et la balance des paiements s'est soldée par un léger excédent. Si les réserves en devises des banques du secteur privé ont fléchi, les réserves d'or et de devises de la Nederlandsche Bank se sont accrues

de près de 400 millions de florins de fin mars à fin juillet.

Pour les derniers mois de 1962, ainsi que pour les premiers mois de 1963, il y a lieu de prévoir que le rythme d'expansion demeurera lent. S'il est permis d'escompter une augmentation assez soutenue des exportations et de la consommation privée, il n'est pas exclu, en revanche, que le développement des investissements devienne encore plus hésitant.

L'élasticité de plus en plus forte de l'appareil de production, imputable en particulier à l'augmentation escomptée de l'emploi, devrait permettre à la production de mieux s'adapter à l'évolution de la demande.

Les responsables de la politique conjoncturelle devront veiller à limiter le ralentissement qui se manifeste dans certains secteurs de la demande, au moment même où une plus grande élasticité de la production paraît se dessiner. En cas de ralentissement excessif, la politique restrictive en matière d'investissement devrait être atténuée en temps utile, et il y aurait lieu d'orienter plus nettement les investissements en fonction des objectifs de croissance économique.

5. — Union économique belgo-luxembourgeoise

BELGIQUE

La croissance de l'économie belge a encore été assez modérée au cours des derniers mois. Les exportations sont demeurées le principal élément de soutien de la conjoncture, leur progression n'ayant pas faibli au second trimestre. Par contre, la demande intérieure n'a marqué qu'une faible augmentation, due en grande partie à l'accroissement de la consommation des ménages résultant de l'accélération du mouvement de hausse des salaires. Malgré le niveau élevé de l'activité d'investissement, notamment dans le secteur public, la formation de capital fixe ne semble guère avoir fourni, dans l'ensemble, d'impulsions notables au développement conjoncturel.

L'offre intérieure a été caractérisée par une légère expansion de la production industrielle par rapport au premier trimestre : l'indice IRESP a dépassé de près de 2 %, au deuxième trimestre, le niveau atteint pendant la période correspondante de l'année précédente. Un accroissement plus marqué des importations et le déstockage de nombreux produits de base et demi-produits ont permis en grande partie de faire face au développement de la demande finale.

Une concurrence de plus en plus forte a continué de peser sur les prix de gros de nombreux produits industriels. La hausse de l'indice des prix de détail, de l'ordre de 2,3 % de mars à juin, est imputable dans une large mesure au renchérissement, certes temporaire, de quelques denrées alimentaires, mais qui a provoqué vers le milieu de l'année, de nouvelles augmentations de salaires dans de nombreux secteurs.

La légère détérioration de la balance commerciale et l'apparition d'un déficit dans le mouvement des capitaux publics ont donné lieu, au deuxième trimestre, à un solde négatif d'environ 50 millions de dollars pour la balance des paiements. En dépit de cette évolution, le niveau des liquidités intérieures est resté élevé, autorisant ainsi la banque centrale à poursuivre sa politique de réduction des taux d'intérêt : en août, le taux de l'escompte a de nouveau été abaissé de 1/4 %.

Les perspectives pour les derniers mois de l'année ne permettent pas d'envisager une modification sensible des tendances actuelles de l'évolution. Un léger ralentissement du rythme de crois-

sance n'est pas exclu, étant donné que la propension à investir des entrepreneurs laisse apparaître certains signes de fléchissement, ce qui influencera également l'expansion en 1963. Les résultats de l'année prochaine seront d'autant plus inférieurs aux réalisations de 1962 que les tendances actuelles

de l'évolution seront plus durables. Compte tenu de ces perspectives, il pourrait être nécessaire, dans un proche avenir, de renforcer la politique d'expansion pour que les objectifs de croissance à long terme retenus dans le cadre de la politique économique belge puissent être atteints.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Entre le premier et le deuxième trimestre, on n'enregistre aucune amélioration notable de la demande étrangère de produits sidérurgiques dont l'affaiblissement avait provoqué un recul de la production industrielle au cours des derniers mois de 1961. De plus, les exportations et la production de minerai de fer ayant également fléchi, la légère progression de la demande intérieure n'a pas été suffisante pour entraîner un relèvement sensible du niveau de l'activité générale. Par ailleurs, la pénurie de main-d'œuvre entrave le développement de la production dans certaines branches d'activité.

Étant donné que les perspectives pour les derniers mois de l'année ne permettent guère d'envisager une modification de l'évolution actuelle,

il est probable que, pour la première fois depuis 1954, le produit national brut accusera un léger fléchissement en volume par rapport à l'année précédente.

Dans la phase actuelle de la conjoncture, qui, selon toute vraisemblance, se prolongera jusqu'au début de 1963, il est donc opportun d'utiliser les instruments de politique conjoncturelle disponibles, de manière à stimuler autant que possible l'activité économique et les revenus des ménages. Ces mesures devraient aller de pair avec une intensification des efforts accomplis en vue d'atténuer les déséquilibres structurels et de renforcer la compétitivité dans les secteurs autres que la sidérurgie.

III — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE AU COURS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1962

La production industrielle totale de la Communauté a progressé, au deuxième trimestre de 1962, à un rythme lent, comparable à celui des trois premiers mois de l'année. L'indice, corrigé des variations saisonnières, a augmenté d'environ 1 %, tandis qu'il dépassait de 6 % son niveau d'un an plus tôt. Les résultats de juin, en particulier, n'ont pas été très satisfaisants dans tous les pays membres, à l'exception de la R.F. d'Allemagne. En Italie, toutefois, ils ont été influencés par les grèves qui ont eu lieu dans quelques branches d'activité.

Au troisième trimestre, à en juger d'après les indications partielles déjà disponibles, la croissance de la production industrielle est sans doute demeurée assez faible.

L'évolution observée au cours des récents mois reflète, en partie, la faiblesse de la demande dans l'industrie charbonnière et dans quelques industries productrices de matières premières et de produits demi-finis. En même temps, le ralentissement de la demande d'investissement des entreprises a entraîné une réduction des taux de croissance dans les industries productrices de biens d'équipe-

ment, surtout dans l'industrie mécanique. En revanche, les progrès sont demeurés sensibles dans les industries des biens de consommation et l'industrie chimique.

Ces tendances ne devraient guère se modifier d'ici à la fin de l'année. Dans ces conditions, la production de la Communauté pourrait se situer au quatrième trimestre de 1962 à environ 4,5 % au-dessus du niveau de la même période de l'année précédente. Cette réduction du taux de croissance s'explique surtout par le fait que la progression conjoncturelle enregistrée au quatrième trimestre de 1961 dépasse celle qui est escomptée pour la fin de 1962.

Du fait principalement de l'évolution de la demande d'investissement, et en dépit de l'expansion sensible observée dans l'industrie automobile, la production de l'industrie transformatrice des métaux est relativement défavorisée dans la conjoncture actuelle. Son taux d'expansion est maintenant inférieur à celui de l'ensemble de la production industrielle. Il en sera probablement de même au quatrième trimestre de 1962, où la croissance pourrait atteindre environ 4 %.

TABLEAU 1
Production industrielle de la Communauté

Année ou trimestre	Production industrielle ⁽¹⁾			Production de l'industrie transformatrice des métaux	
	Indice brut		Indice désaisonnalisé ⁽²⁾	Indice (1958 = 100) ⁽³⁾	Variations en % par rapport à l'année précédente
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	1958 = 100		
1956	92	8		90	11
1957	97	5		95	5
1958	100	3		100	5
1959	107	7		106	6
1960	121	13		121	14
1961	129	7		130	7
1962 ⁽⁴⁾	136	5		136	5
1959					
I	102	2	102	103	2
II	110	6	105	111	6
III	101	7	109	97	7
IV	118	13	114	119	14
1960					
I	117	15	117	117	14
II	125	14	119	127	14
III	114	13	121	111	14
IV	128	8	124	129	8
1961					
I	127	8	126	127	9
II	132	7	127	136	7
III	119	4	128	116	5
IV	136	6	131	139	8
1962					
I	134	5,5	133	134	5,5
II ⁽⁵⁾	140	6	134	142	4
III ⁽⁴⁾	126	5,5	135	122	5
IV ⁽⁴⁾	142	4,5	137	145	4

⁽¹⁾ A l'exclusion de la construction, des industries alimentaires, boissons et tabacs.

⁽²⁾ Tendence approximative de la production industrielle.

⁽³⁾ Chiffres provisoires.

⁽⁴⁾ Estimations.

⁽⁵⁾ Chiffres révisés.

A — Industrie automobile

Après avoir débuté à la fin de 1961 et s'être accentuée au premier trimestre de 1962, la reprise de la croissance de la production de voitures particulières et commerciales s'est poursuivie au deuxième trimestre dans l'ensemble de la Communauté. Son taux de croissance par rapport aux mêmes périodes de 1961 a atteint 12 %, au lieu de 14 % au premier trimestre.

La demande intérieure a marqué une nette accélération dans presque tous les pays membres; les immatriculations de voitures neuves au deuxième trimestre ont même dépassé de plus de

20 %, dans la R.F. d'Allemagne, en France et en Italie, le niveau atteint à la même période de 1961. En Belgique, une nette reprise des ventes est apparue sur le marché intérieur. En revanche, les exportations vers les pays tiers n'ont, dans l'ensemble, progressé qu'à un rythme modéré. Dans certains pays membres, tels que la France, cette évolution semble s'expliquer en partie par la concurrence étrangère accrue sur les marchés intérieurs qui incite les producteurs à éviter un allongement des délais de livraison des commandes intérieures et, par conséquent, à servir celles-ci en priorité. Pour ce dernier pays, le recul des livraisons en Algérie a également joué un rôle. Par

contre dans la R.F. d'Allemagne, l'évolution des commandes en provenance de l'étranger a été le facteur déterminant de l'évolution; les exportations, qui n'avaient pas augmenté au début de l'année, n'ont encore marqué, dans l'ensemble, qu'un faible accroissement au second trimestre. On a enregistré notamment un recul des ventes à la plupart des pays de l'A.E.L.E., du Commonwealth et de plusieurs pays en voie de développement.

Il y a lieu de prévoir que sous l'impulsion de la vigoureuse expansion de la demande interne, la production de la Communauté continuera de progresser au quatrième trimestre de 1962 : elle pourrait atteindre 370.000 unités environ, et accusar ainsi une augmentation de 15 % par rapport au quatrième trimestre de 1961.

Au cours des récents mois, la production de véhicules utilitaires dans la Communauté n'a guère bénéficié d'impulsions notables en prove-

nance du marché intérieur, sauf en France, où une légère reprise semble se dessiner. Comme dans tous les pays de la Communauté, à l'exception de l'Italie, la tendance des exportations est restée orientée à la baisse, la production de véhicules utilitaires a de nouveau été inférieure, au deuxième trimestre, au niveau atteint à la même période de 1961.

Une nouvelle détérioration de la situation sur le marché des véhicules utilitaires paraît peu probable, compte tenu des tendances récentes des ventes intérieures en France ainsi que du vigoureux développement des exportations italiennes, qui cependant ne portent que sur un nombre assez peu important de véhicules. Aussi la production de véhicules utilitaires pourrait-elle, au quatrième trimestre, se situer approximativement au niveau du quatrième trimestre de 1961, ou même légèrement au-dessus.

TABLEAU 2

Production de véhicules automobiles ⁽¹⁾

(moyennes mensuelles)

Année ou trimestre	Voitures particulières et commerciales		Véhicules utilitaires (tracteurs exclus)	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1958	220,4	—	31,6	—
1959	258,8	17	33,4	6
1960	300,3	16	38,5	15
1960				
I	313,0	30	39,0	24
II	325,0	20	38,2	13
III	261,6	15	32,9	10
IV	301,5	3	43,6	15
1961				
I	316,7	1	42,5	9
II	325,9	0	39,1	2
III	261,0	0	32,0	— 3
IV	321,3	6,5	37,1	— 15
1962				
I	369	14	38,5	— 9
II ^(*)	366	12	38	— 3
III ^(*)	298	14	32,0	0
IV ^(*)	370	15	37 à 38	0 à 3

⁽¹⁾ Par suite de l'établissement de la statistique de la production sur de nouvelles bases, à partir de 1958, les taux d'accroissement trimestriels n'ont pu être calculés que depuis 1959.

^(*) Chiffres provisoires.

^(*) Prévisions.

B — Construction mécanique

La production de l'industrie mécanique de la Communauté a continué de progresser au deuxième trimestre de 1962, quoique à un rythme assez

variable d'un pays à l'autre. Dans la R.F. d'Allemagne, le maintien d'un haut niveau d'activité tout au long du premier semestre, s'explique surtout par l'importance des commandes en carnet qui reflètent l'ampleur des programmes d'investis-

sement encore en cours d'exécution et qui requièrent d'assez longs délais de fabrication. L'évolution des inscriptions de commandes, au contraire, témoigne d'un net affaiblissement de la demande de biens d'équipement, qui touche essentiellement les produits de la construction mécanique, alors que, dans l'industrie électrotechnique, les tendances restent nettement plus favorables. L'écart entre les livraisons et les inscriptions de commandes de l'industrie mécanique tend à s'accroître; il a atteint plus de 10 % au deuxième trimestre, en valeur, et sans doute davantage en volume, puisque les nouvelles commandes sont inscrites à des prix en hausse de 6 % par rapport à la même période de 1961.

Dans les autres pays membres, le rythme de progression des inscriptions de commandes accuse également un sensible fléchissement, bien que celui-ci soit considérablement moins accusé que dans la R.F. d'Allemagne. En France, mais surtout en Belgique, les carnets de commandes semblent également se dégarnir.

Dans ces conditions, l'idée n'est pas à exclure qu'au cours des prochains mois, la production de la construction mécanique soit inférieure à celle observée à la fin de 1961 dans la R.F. d'Allemagne. Dans les autres pays membres, elle continuera de s'accroître, mais à un rythme ralenti.

TABLEAU 3

Production de l'industrie des constructions mécaniques ⁽¹⁾

Année ou trimestre	Allemagne (R.F.)		Belgique ⁽²⁾		France		Italie	
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
1956	96	—	103	—	82	—	—	—
1957	99	3	106	3	93	13	98	—
1958	100	1	100	— 6	100	8	100	2
1959	105	5	101	1	93	— 7	111	11
1960	119	13	117	16	96	3	136	23
1961	131	10	129	10	109	13	155	14
1960								
I	111	18	113	26	95	3	126	18
II	116	12	124	27	99	1	143	27
III	119	13	113	17	87	5	128	25
IV	132	14	121	3	107	7	147	20
1961								
I	126	14	116	3	104	9	153	21
II	131	13	141	15	112	13	159	11
III	130	9	122	8	100	15	143	12
IV	138	5	139	15	118	10	163	11
1962								
I	129	2	142	22	—	—	173	13
II ⁽³⁾	133	2	155	10	—	—	174	9

⁽¹⁾ A l'exclusion des machines électriques et des moyens de transport.

⁽²⁾ Chiffres de production calculés sur la base des livraisons.

⁽³⁾ Estimations.

C — Construction navale

Dans l'ensemble, l'activité dans la construction navale a marqué, au deuxième trimestre de 1962, une légère progression, à partir d'un niveau, à vrai dire, peu élevé. Cette évolution a tenu principalement à une amélioration en ce qui concerne la construction de cargos. En effet, le tonnage des

cargos en construction a augmenté plus rapidement que prévu, tandis que celui des pétroliers revenait à son niveau moyen de 1961, après s'être accru momentanément au début de cette année.

Il convient cependant d'observer que l'évolution de la construction de cargos a été assez différente de pays à pays. Alors que le tonnage total

en construction et en commande dans le monde atteignait, au début de juillet, un niveau supérieur d'environ 8 % à celui de début avril, une diminution sensible a été observée dans la R.F. d'Allemagne, premier constructeur de la Communauté. En Italie, par contre, ce tonnage a presque triplé sous l'impulsion notamment de la demande intérieure, qui porte principalement sur des navires de 20 à 30.000 t.d.w.

Il semble cependant que, dans l'ensemble, les perspectives de développement à plus longue échéance pour la construction de cargos soient devenues récemment un peu moins favorables. En liaison notamment avec l'augmentation de la flotte de cargos dans le monde, mais aussi en raison du ralentissement du rythme d'expansion du commerce mondial, les taux de fret des cargaisons sèches ont marqué, en juillet, une forte baisse, pour tomber à leur niveau le plus bas depuis la fin de la guerre. Il en est résulté, en août, un très considérable accroissement du tonnage total de navires désarmés — de l'ordre de 50 % par rapport

au mois précédent — qui a porté presque exclusivement sur les cargos. En ce qui concerne les pétroliers, par contre, les taux de fret n'ont guère varié et les tankers précédemment affectés à des transports de céréales sont de plus en plus rendus à leur utilisation normale.

Toutefois, il est peu probable que l'incidence de cette évolution récente se fasse déjà sentir dans l'immédiat. En effet, en dépit de la stabilité des taux de fret pour les produits pétroliers, les carnets de commandes de tankers continueront sans doute de se dégarnir dans la Communauté, étant donné la position compétitive assez peu favorable qu'occupent les chantiers navals des membres. Dans le secteur des cargos, les inscriptions de commandes permettent, indépendamment de la baisse récente des taux de fret, d'escompter encore un certain développement de l'activité. Au total, on peut prévoir que le tonnage de navires sur cale dans les chantiers de la Communauté, à fin 1962, pourrait dépasser de 2 à 7 % celui atteint un an auparavant.

TABLEAU 4

Construction navale

(Navires de mer en cours de construction)

Situation à la fin de l'année ou du trimestre	En milliers de tonnes	Variations en % par rapport à l'année précédente
1956	2.693	20
1957	3.177	18
1958	3.509	10
1959	3.167	— 10
1960	2.976	— 6
1961	2.853	— 4
1960		
I	3.170	— 7
II	3.101	— 10
III	3.102	— 8
IV	2.976	— 6
1961		
I	2.768	— 13
II	2.843	— 8
III	2.783	— 10
IV	2.853	— 4
1962		
I	2.847	3
II	2.975	5
III ⁽¹⁾	2.880 — 3.020	4 à 8
IV ⁽¹⁾	2.900 — 3.060	2 à 7

(¹) Estimations.

Source : "Lloyd's Register of Shipping".

D — Industrie du bâtiment

Dans l'ensemble de la Communauté, la reprise de l'activité dans l'industrie de la construction a été sensible au deuxième trimestre, après un fléchissement saisonnier particulièrement accusé au début de cette année, par suite des conditions climatiques. Elle n'a cependant pas permis de compenser entièrement le retard enregistré au début de l'année tant pour les logements que pour les autres types de construction. De ce fait, le volume des travaux en cours dans la Communauté est, du moins en ce qui concerne les logements, nettement plus élevé qu'il y a un an.

Au deuxième trimestre, le nombre de permis de construire des logements a encore sensiblement augmenté par rapport au trimestre précédent, bien qu'il se situe légèrement en dessous de son niveau record atteint un an plus tôt. Si le nombre de permis délivré aux Pays-Bas n'avait pas diminué de 38 % par rapport à l'année précédente, par suite des mesures restrictives prises en 1961, le

nombre des logements autorisés dans la Communauté au deuxième trimestre n'aurait sans doute pas été inférieur à celui de la même période de l'année 1961. L'expansion de projets de construction de bâtiments industriels et commerciaux s'est également poursuivie, mais des signes d'affaiblissement se manifestent de plus en plus nettement dans certains pays, notamment dans la R.F. d'Allemagne et aux Pays-Bas, en liaison avec l'évolution générale de la demande d'investissement des entreprises.

Étant donné l'accroissement du volume des travaux en cours, intervenu pendant le premier semestre de 1962, le niveau de l'activité de l'industrie de la construction restera élevé jusqu'à la fin de l'année et continuera d'être déterminé essentiellement par les disponibilités de main-d'œuvre. En France, la mise en œuvre d'un programme additionnel de construction de logements pour les rapatriés d'Algérie tendra à renforcer la demande.

TABLEAU 5

Logements ⁽¹⁾

Année ou trimestre	Logements achevés		Autorisations de construire	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1956	1.054	11	1.253	1
1957	1.117	6	1.282	2
1958	1.103	— 1	1.269	— 1
1959	1.201	9	1.351	6
1960	1.182	— 2	1.355	0
1961 ⁽²⁾	1.185	0	1.440	6
1960				
I	192	— 3	292	2
II	238	3	342	— 9
III	275	— 1	360	6
IV	473	— 3	361	3
1961				
I	206	7	319	9
II	243	2	392	14
III	270	— 2	365	1
IV	462	— 2	363	0
1962				
I ⁽²⁾	191	— 7	329	3
II ⁽²⁾	229	— 6	386	— 2

⁽¹⁾ Sarre incluse à partir de 1958, pour les logements achevés, et à partir de 1957, pour les autorisations de construire.

⁽²⁾ Chiffres provisoires.

Source : Office statistique des Communautés européennes et statistiques nationales.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1962

Les programmes prévisionnels de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon et d'acier, établis conformément à l'article 46 du traité pour le quatrième trimestre 1962, sont précédés de considérations touchant l'évolution générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté, publiées dans ce même numéro du *Journal officiel des Communautés européennes*.

Conformément à la répartition des tâches intervenue entre les exécutifs européens, la Haute Autorité participe aux études conjoncturelles dont la Commission de la Communauté économique européenne a la charge.

I — PROGRAMME PRÉVISIONNEL CHARBON

L'établissement des chiffres prévisionnels est basé sur les hypothèses suivantes concernant l'activité industrielle, le chômage dans les mines, le mouvement des stocks chez les consommateurs et les conditions de climat :

1. Un accroissement de l'indice de la production industrielle de 4,5 % par rapport au 4^e trimestre 1961.
2. Aucun chômage n'est prévu durant le trimestre, à l'exception, peut-être, de certaines mines du Centre-Midi de la France.
3. En ce qui concerne les stocks distribués, on suppose que les consommateurs pratiqueront un déstockage saisonnier d'un million de tonnes de houille et un stockage de 65.000 tonnes de coke de four.
4. Des conditions climatiques, hydrauliques et température, moyennes, mais avec une correction pour tenir compte de la période de sécheresse des derniers mois.

Situation générale

Pour le 4^e trimestre 1962, le rythme annuel d'expansion industrielle se maintiendrait aux environs de 5 % avec une activité de l'industrie sidérurgique en faible progression, de l'ordre de 1 % pour la fonte.

Le bilan charbonnier de la Communauté montre, dans son ensemble, une situation à peu près équilibrée avec même la poursuite d'une certaine liquidation des stocks à la production; un déstockage de 1,5 million de tonnes de houille ferait plus que compenser un stockage prévu de 0,6 million de tonnes de coke.

La demande interne est soutenue par deux éléments. D'une part, la sécheresse doit provoquer une activité particulière des centrales thermiques. D'autre part, la période de chauffage prolongée du début de l'année a fait descendre le niveau des stocks dans le secteur « foyers domestiques » au-dessous de la normale, autorisant ainsi une

demande de ce secteur égale à celle de l'année précédente, aussi bien pour la houille que pour le coke de four.

Le déstockage à la production prévu au 4^e trimestre 1962, d'environ 750.000 tonnes, houille et coke ensemble, s'ajoute à celui réalisé au début de l'année du fait précisément de cette période de froid qui a provoqué un excédent de consommation par rapport aux prévisions sur le premier semestre d'au moins 5 millions de tonnes. Dans ces conditions, les stocks à la production en fin d'année s'élèveraient à 18 millions de tonnes de houille contre 25 millions de tonnes à fin 1961 et à 6,6 millions de tonnes de coke de four contre 6,4 millions de tonnes à fin 1961. A ces chiffres s'ajoutent environ 5 millions de tonnes de houille en stock à l'importation.

On trouvera ci-après des renseignements plus détaillés sur les principaux postes du bilan charbonnier.

Consommation de houille

La demande intérieure globale de la Communauté, consommation à la mine comprise, serait, au 4^e trimestre 1962, à peine inférieure à celle du 4^e trimestre 1961, moins de 1 %. Toutefois, si l'on considère la consommation réelle, c'est-à-dire compte tenu des divers mouvements de stocks, la réduction serait d'environ 2,5 % d'une année sur l'autre.

La carbonisation est inférieure de 0,6 million de tonnes ou 2,5 %, à la suite de la diminution des besoins en coke de l'industrie sidérurgique, l'accroissement de la production de fonte n'étant pas suffisant pour compenser la baisse de la mise au mille de coke dans les hauts fourneaux.

Les besoins en charbon des centrales électriques, poursuivent leur progression, 5 %. Exception faite pour les foyers domestiques, déjà mentionnés, et pour les besoins en houille de l'industrie sidérurgique, — en léger progrès du fait du développement de l'agglomération du minerai de fer — la demande dans tous les autres secteurs est toujours en régression.

Au total, la demande de houille s'élèverait à 64,7 millions de tonnes dont 8,2 pour la consommation à la mine contre respectivement 65,1 et 8,4 millions de tonnes au 4^e trimestre 1961.

Exportation de houille et de coke de four

Les perspectives d'exportation vers les pays tiers se présentent sous un aspect plus favorable

pour la houille, avec une augmentation de 7 % sur celles du 4^e trimestre 1961. En revanche, pour le coke de four, on escompte une réduction de 10 %. Ces divergences entre les positions de la houille et du coke correspondent aux tendances relevées depuis le début de l'année. En 1962, les exportations de houille et d'agglomérés de houille dépasseraient ainsi 4 millions de tonnes alors que celles de coke de four seraient à peine supérieures à 3 millions de tonnes.

Importations de houille

Les importations de houille en provenance de pays tiers, avec 6,1 millions de tonnes, se présentent en augmentation de 1,2 million de tonnes sur celles du 4^e trimestre 1961. La tendance à l'accroissement se retrouve dans tous les pays membres mais principalement dans la république fédérale d'Allemagne où les livraisons de charbons américains en 1961 sont restées au-dessous du contingent tarifaire libre de la taxe de 20 DM à la tonne.

En Italie, on note un déplacement partiel des achats en charbon de la Communauté au profit des importations en provenance des U.S.A.

L'examen par source d'approvisionnement montre en 1962, une situation, par rapport à 1961, presque sans changement pour les courants de Pologne et d'U.R.S.S. (accroissement de moins de 5 %) et une augmentation de 10 % pour le courant britannique.

L'accroissement du volume d'importation s'applique en presque totalité au courant américain qui sur l'année doit comporter 2,8 millions de tonnes supplémentaires pour remonter à environ 14,5 millions de tonnes.

Production de houille

Pour l'ensemble de la C.E.C.A., les prévisions de production se présentent avec 57,8 millions de tonnes, en diminution de 0,9 million de tonnes sur les réalisations du 4^e trimestre 1961. Durant ce dernier trimestre, le chômage ne représentait plus que 63.000 tonnes de perte de production; il n'est plus fait état de chômage pour le 4^e trimestre 1962.

L'écart provient dans sa plus grande part de l'Allemagne avec une réduction de production de 770.000 tonnes, soit 2 %, l'augmentation du rendement ne compensant pas une diminution

TABLEAU 1

Importations de houille en provenance des pays tiers

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations			Prévisions	
	4 ^e trimestre 1961	1 ^{er} trimestre 1962	2 ^e trimestre 1962	3 ^e trimestre 1962	4 ^e trimestre 1962
Allemagne (RF)					
U.S.A.	1.090	1.153	1.391	1.770	1.600
Autres	329	205	257	310	290
Belgique					
U.S.A.	206	183	189	215	235
Autres	44	34	43	45	100
France					
U.S.A.	214	198	160	170	230
Autres	401	520	600	515	520
Italie					
U.S.A.	977	1.086	1.432	1.420	1.565
Autres	789	658	613	550	550
Luxembourg					
U.S.A.	—	—	—	—	—
Autres	—	—	—	—	5
Pays-Bas					
U.S.A.	396	498	398	375	500
Autres	428	347	440	310	480
Communauté					
U.S.A.	2.883	3.118	3.569	3.950	4.130
Autres	1.991	1.766	1.955	1.730	1.945
Total	4.874	4.878	5.524	5.680	6.075

TABLEAU 2

Production de houille dans la Communauté

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations			Prévisions
	4 ^e trimestre 1961	1 ^{er} trimestre 1962	2 ^e trimestre 1962	4 ^e trimestre 1962
Allemagne (RF)				
Production	36.241	36.193	34.204	35.500
Chômage	30	45	—	—
Belgique				
Production	5.536	5.369	5.399	5.500
Chômage	—	—	—	—
France				
Production	13.647	13.730	12.907	13.600
Chômage	33	40	33	—
Italie				
Production	180	149	182	190
Chômage	—	—	—	—
Pays-Bas				
Production	3.096	3.021	2.851	3.000
Chômage	—	—	—	—
Communauté				
Production	58.701	58.464	55.544	57.790
Chômage	63	85	33	—

toujours importante des effectifs. L'écart provient aussi, mais dans une moindre mesure, d'une réduction de la production aux Pays-Bas, 96.000 tonnes ou 3 %. En France, comme en Belgique, la production serait presque égale à celle du 4^e trimestre 1961.

Stocks de houille à la mine

Le déstockage à la production de 1,5 million de tonnes de houille provient en premier lieu de la situation en France où l'on prévoit une réduction de stocks de 850.000 tonnes dont 300.000 tonnes de bas produits destinés aux centrales électriques. Le niveau des stocks en France s'élèverait cependant encore à 10 millions de tonnes à la fin

de l'année contre 11,6 millions de tonnes à la fin 1961.

En Belgique, le déstockage s'élèverait à 460.000 tonnes abaissant le niveau des stocks à 1,5 million de tonnes contre 4,4 millions de tonnes à fin 1961.

En République fédérale comme aux Pays-Bas le déstockage serait peu important et le niveau des stocks s'élèverait à fin 1962 respectivement à 6,2 millions de tonnes et à 0,2 million de tonnes.

Coke de four

La demande intérieure totale de coke de four, avec 16,8 millions de tonnes, serait inférieure de 400.000 tonnes à celle du 4^e trimestre 1961 par

TABLEAU 3

Approvisionnements et besoins en combustibles solides de la Communauté

Prévisions pour le quatrième trimestre 1962

(en milliers de tonnes)

	Houille et agglomérés de houille	Coke de four	Briquettes et semi-coke de lignite
1. Production	57.790	18.080	4.030
2. Brai pour agglomération + correction pour bas produits	+ 350		
3. Consommation propre	6.830	530	150
4. Livraisons au personnel	1.350	190	70
5. Stocks à la production au début du trimestre	19.450	6.040	—
6. Disponibilités de la production courante (1+2-3-4)	49.960	17.360	3.810
7. Importations en provenance des pays tiers			
a) autres pays que les U.S.A.	1.950	—	1.140
b) U.S.A.	4.130	150	—
c) Total	6.080	150	1.140
8. Disponibilités de la production courante et des importations (6 + 7c)	56.040	17.510	4.950
9. Demande intérieure dont :	56.520	16.120	4.830
a) cokeries	23.850		
b) usines à gaz	2.050		
c) centrales électriques	8.150		
d) industrie sidérurgique	870	11.820	110
e) autres industries	8.290	1.900	640
f) chemins de fer	2.720		
g) foyers domestiques + artisanat	9.560	1.890	3.780
10. Exportations	1.040	840	120
11. Besoins totaux	57.560	16.960	4.950
12. Stocks à la production fin du trimestre	17.930	6.590	—

Au quatrième trimestre 1961, les réalisations houille et agglomérés ont été de 58.701.000 tonnes pour la production (1), de 50.684.000 tonnes pour les disponibilités de la production courante (6) et de 57.674.000 tonnes pour les besoins totaux (11).

suite de la réduction des besoins de l'industrie sidérurgique et, sous une forme limitée, de la réduction des besoins des autres industries. En provenance des pays tiers, on signale une importation de 150.000 tonnes de coke des U.S.A. destinées aux troupes américaines stationnées dans la République fédérale. La production, dont

le niveau doit être soutenu en vue de servir une demande en gaz plus élevée en période d'hiver, s'élève à 18,1 millions de tonnes, en réduction seulement de 300.000 tonnes. Le niveau des stocks de coke aux cokeries serait ainsi relevé de 0,6 million de tonnes pour atteindre 6,6 millions de tonnes à la fin de l'année 1962.

II — PROGRAMME PRÉVISIONNEL « SIDÉRURGIE »

Du fait du ralentissement de l'expansion économique générale, la sidérurgie de la Communauté ne pourra s'attendre à une demande sensiblement accrue au quatrième trimestre de 1962.

Le taux d'expansion de la production industrielle se réduit même dans des pays comme la France et l'Italie où il était jusqu'alors le plus élevé. Les industries consommatrices d'acier, principalement dépendantes des investissements, ont actuellement des taux d'expansion plus faibles que ceux de la production industrielle globale; et ceci malgré l'activité assez élevée de certains secteurs grands consommateurs comme l'industrie automobile.

Les récentes rentrées de commandes en provenance de la Communauté ne sont d'ailleurs pas supérieures à celles des mois correspondants de 1960. Ceci est à placer en liaison avec l'état des stocks des utilisateurs qui restent assez abondants dans certains pays.

Le ralentissement de l'expansion économique, également sensible au plan mondial, influe sur les commandes en provenance des pays tiers; le niveau auquel elles se situent depuis plusieurs mois est cependant probablement au-dessous des besoins réels, de sorte que, même compte tenu de la concur-

rence accrue sur le marché mondial de l'acier, un redressement limité n'est pas à exclure au cours des prochains mois.

Au total, l'activité sidérurgique devrait conserver au quatrième trimestre 1962 un rythme plutôt modéré.

A — Acier

L'augmentation de la consommation réelle et l'épuisement progressif du mouvement de déstockage porteront la consommation apparente d'acier dans la Communauté à un maximum de 15,9 millions de tonnes ⁽¹⁾ contre 15,2 millions de tonnes au quatrième trimestre 1961.

Par contre, même compte tenu de l'éventualité d'une certaine reprise de commandes, les exportations ne devraient guère dépasser au quatrième trimestre 1962 3,1 millions de tonnes ⁽¹⁾ contre 3,7 millions de tonnes au quatrième trimestre 1961.

Les importations semblent devoir diminuer pour certaines catégories de demi-produits, mais

⁽¹⁾ En équivalent d'acier brut.

TABLEAU I

Production d'acier

(en millions de tonnes)

Trimestre	1961				1962			
	I	II	III	IV	I	II	III Probable	IV Prév.
Allemagne	8,84	8,44	8,41	7,77	8,07	8,23	8,50	8,15
Belgique	1,44	1,94	1,84	1,78	1,86	1,89	1,77	1,8
France	4,70	4,48	4,05	4,36	4,36	4,40	4,12	4,4
Italie	2,23	2,23	2,25	2,34	2,42	2,40	2,37	2,4
Luxembourg	1,03	1,05	1,06	0,98	0,99	0,99	1,00	1,0
Pays-Bas	0,53	0,50	0,47	0,47	0,51	0,50	0,54	0,55
Communauté	18,77	18,70	18,08	17,69	18,21	18,41	18,30	18,3

augmenter pour les coils destinés à être relaminés à façon dans la Communauté; elles semblent également avoir tendance à augmenter pour certains produits finis. Un volume d'importation de 0,6 million de tonnes ⁽¹⁾, analogue à celui du quatrième trimestre 1961, a été retenu.

La production nécessaire d'acier brut ne devait pas dépasser (bilan page 2408) 18,3 millions de tonnes, auxquels s'ajoutent environ 0,1 million de tonnes de production de fer au paquet et de vieux fers relaminés ⁽²⁾.

Par pays la production d'acier brut se présente comme suit, compte tenu de l'état des commandes reçues par chaque sidérurgie, de leur possibilité de production, de l'amplitude variable des fluctuations saisonnières, ainsi que de la grève qui affecte l'activité de la sidérurgie et des industries consommatrices italiennes (voir tableau I p. 2408).

B — Fonte

L'abondance des ressources en ferrailles et leurs prix influent auprès de certains producteurs

⁽¹⁾ En équivalent d'acier brut.

⁽²⁾ Dans les programmes précédents ce tonnage était omis de la production comme de la consommation.

dans le sens d'une réduction de la mise de fonte. Par contre l'entrée en service de nouvelles installations de production de fonte conduit dans certains pays à une augmentation du rapport fonte/acier. Au niveau de la Communauté ces deux influences pourraient se compenser, et l'on a pris pour hypothèse que le rapport des productions de fonte et d'acier serait au quatrième trimestre dans l'ensemble de la Communauté le même qu'au deuxième trimestre. La production de fonte atteindrait alors 13,5 millions de tonnes au quatrième trimestre 1962. A cette production s'ajouteraient 0,05 million de tonnes d'importation nette comme au quatrième trimestre 1961. Depuis la fin de l'été 1961 les importations de fonte sont en effet restées stationnaires, alors que se développaient nettement les exportations; l'importation nette s'est ainsi réduite aux environs de 0,05 million de tonnes par trimestre contre 0,1 à 0,2 million de tonnes précédemment.

De ces ressources totales de 13,55 millions de tonnes, 1,05 million de tonnes seraient, comme aux quatrième trimestres 1960 et 1961 consommés dans les fonderies de fonte. La consommation dans les aciéries atteindrait 12,5 millions de tonnes. Aucune variation n'est prévue dans le mouvement des stocks chez les producteurs.

Par pays la production de fonte se répartirait comme suit :

TABLEAU II

Production de fonte

(en millions de tonnes)

Trimestre	1961				1962			
	I	II	III	IV	I	II	III Probable	IV Prév.
Allemagne	6,51	6,41	6,46	6,05	6,01	6,03	6,28	6,00
Belgique	1,27	1,77	1,73	1,68	1,68	1,72	1,66	1,65
France	3,76	3,65	3,40	3,58	3,51	3,52	3,38	3,58
Italie	0,71	0,80	0,80	0,80	0,81	0,86	0,99	0,95
Luxembourg	0,95	0,96	0,95	0,91	0,91	0,88	0,90	0,87
Pays-Bas	0,37	0,38	0,34	0,36	0,40	0,35	0,44	0,45
Communauté	13,57	13,97	13,68	13,38	13,32	13,36	13,65	13,50

C — Coke

La mise au mille de coke dans les hauts fourneaux a fortement baissé depuis le début de l'année par suite de la mise en service de nouveaux hauts fourneaux et surtout d'installations supplémentaires d'agglomération. Au deuxième trimestre 1962 elle n'atteignait déjà plus dans l'ensemble de la Communauté que 815 kg de coke par tonne

de fonte contre 854 kg par tonne au deuxième trimestre 1961. Au quatrième trimestre 1962 elle pourrait descendre jusqu'à 790 kg. Les besoins en coke pour les hauts fourneaux seraient ramenés à 10,65 millions de tonnes contre 11,41 millions de tonnes au quatrième trimestre 1961, malgré une production de fonte supérieure de 0,12 million de tonnes. Les besoins en poussier de coke pour les agglomérations s'élèveraient aux environs de

0,75 million de tonnes et ceux pour les autres usages s'élèveraient à 0,3 million de tonnes.

Les besoins totaux s'élèveraient ainsi à 11,7 millions de tonnes contre 12,35 millions de tonnes au quatrième trimestre 1961. Les livraisons pré-

vues atteignant 11,8 millions de tonnes, les stocks des usines pourraient augmenter de 0,1 million de tonnes.

Par pays l'évolution de la consommation totale de coke se présenterait comme suit :

TABLEAU III

Consommation totale de coke

(en millions de tonnes)

Trimestre	1961				1962			
	I	II	III	IV	I	II	III Probable	IV Prév.
Allemagne	5,80	5,66	5,21	5,31	5,16	5,08	5,20	4,95
Belgique	1,14	1,54	1,50	1,46	1,45	1,47	1,41	1,40
France	3,83	3,68	3,49	3,69	3,54	3,44	3,30	3,45
Italie	0,55	0,56	0,57	0,59	0,59	0,62	0,67	0,66
Luxembourg	1,02	1,03	1,03	1,01	1,00	0,94	0,96	0,95
Pays-Bas	0,29	0,30	0,26	0,29	0,29	0,26	0,32	0,29
Communauté	12,63	12,77	12,52	12,35	12,03	11,81	11,86	11,70

D — Ferraille

Compte tenu d'un taux d'enfournement analogue à celui des trimestres précédents, les besoins de ferraille pour les aciéries atteindraient 7,6 millions de tonnes au quatrième trimestre 1962.

La mise des ferrailles dans les hauts fourneaux tend à se redresser du fait de l'abondance et du bas prix des ressources. Avec un enfournement moyen dans la Communauté de l'ordre de 50 kg par tonne au quatrième trimestre 1962 contre 43 kg en juillet et 38 au premier trimestre, les besoins de ferraille pour les hauts fourneaux atteindraient environ 0,7 million de tonnes.

Les besoins de ferraille des laminaires pour la production de fer au paquet et de produits relaminés seraient d'environ 0,1 million de tonnes.

Face à ces besoins totaux de 8,4 millions de tonnes, les ressources propres pourraient s'élever jusqu'à 5,0 millions de tonnes; le taux de chute et rebut est en effet plus important comme on l'a constaté l'année dernière à pareille époque, lorsque la conjoncture sur le marché de l'acier reste moyenne.

Il resterait ainsi 3,4 millions de tonnes à couvrir par achats sur le marché intérieur ou dans les pays tiers. Les importations prévues étant assez élevées — au moins 0,4 million de tonnes —, il ne semble pas que les achats sur le marché intérieur pourraient atteindre 3,0 millions de tonnes. Ce niveau ne

serait guère plus élevé que celui du quatrième trimestre 1960 — 2,9 millions de tonnes —, bien que depuis les ressources réelles, tant en chutes des industries de transformation qu'en vieilles ferrailles, aient augmenté.

E — Minerai de fer (en tonnes de fer contenu)

Les besoins de minerai de fer pour la consommation dans les hauts fourneaux et agglomérations s'élèveraient à 10,9 millions de tonnes et les besoins des aciéries à 0,25 million de tonnes.

La production marchande de minerai de la Communauté marque un certain recul et ne s'établirait qu'à 6,3 millions de tonnes au quatrième trimestre 1962 contre 6,6 millions de tonnes au quatrième trimestre 1961. Les stocks aux mines ont en effet augmenté dans la première partie de l'année, et la production devrait ainsi au quatrième trimestre s'adapter plus étroitement à la demande.

La consommation de minerai importé s'élèverait alors à 4,85 millions de tonnes contre 4,59 millions de tonnes au quatrième trimestre 1961. Les importations de minerai se faisant généralement sur la base de contrats à moyen ou long terme, un recul de la consommation se répercute — à moins d'une augmentation des stocks aux usines, qui a forcément ses limites — pour une part sur les achats à l'intérieur de la Communauté.

TABLEAU IV

Production marchande de minerai de fer

(en millions de tonnes de fer contenu)

Trimestre	1961				1962			
	I	II	III	IV	I	II	III Probable	IV Prév.
Allemagne	1,13	1,12	1,11	1,06	0,99	0,98	0,95	0,91
Belgique	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
France	5,22	5,05	4,47	4,97	5,22	5,06	4,32	4,86
Italie	0,14	0,15	0,15	0,12	0,12	0,14	0,14	0,14
Luxembourg	0,43	0,47	0,48	0,44	0,42	0,36	0,38	0,38
Communauté	6,93	6,80	6,22	6,60	6,76	6,55	5,80	6,30

Prévision des disponibilités et des besoins de la Communauté en produits sidérurgiques et en matières premières nécessaires à leur fabrication

Quatrième trimestre 1962

(en millions de tonnes)

A — ACIER BRUT		D — FERRAILLE ⁽¹⁾	
1 Production	18,3	22 Ressources propres	5,0
2 Production de fer au paquet et de vieux fer relaminés (*)	0,1	23 Importations	0,4
3 Importation	0,6	24 Achats intérieurs nets ⁽²⁾	3,0
4 Disponibilités (1 + 2 + 3)	19,0	25 Disponibilités totales de la Communauté (22 + 23 + 24)	8,4
5 Consommation apparente d'acier (*)	15,9	26 Consommation des H. F.	0,7
6 Exportation	3,1	27 Consommation des aciéries	7,6
7 Besoins totaux (5 + 6)	19,0	28 Consommation des laminoirs	0,1
		29 Consommation totale (26 + 27 + 28)	8,4
B — FONTE		E — MINERAI DE FER (teneur en Fe)	
8 Production	13,5	30 Production de minerai marchand	6,3
9 Importation nette	0,05	31 Mise sur stocks aux mines	—
10 Disponibilités totales (8 + 9)	13,55	32 Disponibilités totales de la Communauté (30 — 31)	6,3
11 Consommation des aciéries	12,5	33 Consommation pour la production de fonte	10,9
12 A la disposition des fonderies	1,05	34 Consommation des aciéries	0,25
13 Reconstitution des stocks	—	35 Consommation totale (33 + 34)	11,15
14 Besoins totaux (11 + 12 + 13)	13,55	36 Consommation de minerai importé (35 — 32)	4,85
C — COKE			
15 Livraisons à l'industrie sidérurgique	11,8		
16 Variation des stocks ⁽³⁾	+ 0,1		
17 Disponibilités totales (15 — 16)	11,7		
18 Consommation des H. F.	10,65		
19 Consommation des agglomérations	0,75		
20 Consommation pour autres usages	0,3		
21 Besoins totaux de l'industrie sidérurgique (18 + 19 + 20)	11,7		

⁽¹⁾ Y compris la consommation de ferraille et les ressources propres des fonderies d'acier indépendantes (voir J.O. de la Communauté européenne du charbon et de l'acier n° 3 du 25 janvier 1958).

⁽²⁾ Après déduction des ventes de l'industrie sidérurgique à d'autres usines sur le marché de la Communauté, comme dans les précédents programmes.

⁽³⁾ Les augmentations de stocks sont à déduire des disponibilités, les réductions de stocks à ajouter aux disponibilités.

(*) Voir note (2) p. 2409.

